LE LAROCHELLOIS
JANVIER 2024

MOT DE BIENVENUE

Bonjour Larochellois, Larochelloises,

En ce début d'année, je vous demanderais de porter une attention particulière à tout ce qui est malheureusement jeté à la poubelle. Vous savez, beaucoup de choses peuvent être mis au compost ou à la récupération. Pour ce qui est des matériaux de construction et des meubles, il faut aller les porter à l'écocentre. De plus, il y a une collecte de produits dangereux habituellement au printemps, vous devez donc disposer de vos produits dangereux à ce moment. Pour ce qui est de vos pneus usagés, vous pouvez les déposer au garage Lagrandeur plutôt que de les jeter dans les fossés. Nous avons une municipalité avec des vues magnifiques, soyons respectueux et gardons la propre.

En terminant, je vous souhaite une bonne année 2024 remplie de beaux défis.

Suzanne Casavant,
Conseillère

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JANVIER
(LES PROCÈS-VERBAUX SONT DISPONIBLE SUR LE SITE WEB)

1- Adoption du règlement 2024-464 imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2024 ainsi que les conditions de leur perception pour l'année 2024;
2- Dépôt du projet 2024-465 amendant 2023-458 et 2018-430 sur le traitement des élus municipaux;
3- Adoption du rapport d'activité 2023 du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Val-Saint-François;
4- Renouvèlement du contrat de soutien 2024 avec Infotech;
5- Achat d'une banque d'heures selon les modalités de l'addenda « contrat de service » d'Infotech (26H/2210.00$);
6- Achat de matériel informatique pour renouveler le parc informatique selon les soumissions déposées par Kreasoft soumission #336, #710 et #711 (achat d'un serveur, logiciel VPN);
7- Inscription à la formation « Démystifions votre rôle de greffier » offert par l'ADMQ (325.00$);
8- Renouvèlement de l'adhésion de la directrice générale et greffière-trésorière à l'ADMQ (980.00$);
9- Achat de pneus d'hiver pour le camion de déneigement;
10- Dépôt du tableau des responsabilités des membres du conseil 2024.

DATES IMPORTANTES À VENIR

Séance de conseil	6 février
Ordures	1 février
Compostage:	9 février
Recyclage	9 et 23 février
Écocentre régional hivernal	3 février

HORAIRE DU BUREAU DE POSTE

Lundi : 9h30 à 12h00 13h30 à 17h00
Mardi au vendredi: 9h30 à 12h00 / 13h30 à 15h30

CANADA POST POSTES CANADA

*** RAPPEL RECYCLAGE ***

Veuillez noter que les bacs doivent être mis **en bordure de route au MAXIMUM à 7h le matin** de la collecte afin qu'ils puissent être ramassés.

Pour faire publier un article, l'envoyer en fichier modifiable à info@sadlr.quebec Prochain date de tombée : 6 février

Horaire du bureau municipal 9h00 à 12h00, 13h30 à 16h30.
Général: Lundi au vendredi **Direction**: Mardi au jeudi **Urbanisme et environnement**: Mardi

142, rue Principale Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle (Québec) J0E 2B0
Tél.: 450-539-1654 Télec.: 579-439-2048 Courriel: mun@sadlr.quebec site web: steannedelarochelle.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Majella René, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle à l'effet :

Que lors de la séance du conseil du 9 janvier 2024, le projet du règlement 2024-465 a été déposé en vue de son adoption lors de la séance régulière du 6 février 2024.

Voici un bref résumé :

Tableau des rémunérations

Modification des salaires		Avant	Après
Maire		12 000$/ annuel	18 000$/ annuel
Conseillers (ères)	Séance du conseil	125$/ présence	150$/ présence
Conseillers (ères)	Atelier travail/ comité	100$/ présence	120$/ présence
Conseillers (ères)	Journée	200$ jour-née	240$ journée

Le règlement complet 2024-465 est disponible au bureau municipal pour y être consulté selon les heures d'affaires habituelles.

Une rencontre d'information précédera l'adoption du règlement le 6 février 2024 à 19h00 à la salle du conseil située au 145 rue de l'Église

FAIT À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, CE 10e jour de janvier 2024

Majella René,

Directrice générale et greffière-trésorière

EXPLICATIONS DES COMPTES DE TAXES

qui seront envoyé à la fin du mois

Résumé du règlement de 2024-464

TAUX 2024	CODE DE TAXE	DESCRIPTION
0.485/100$	AFONCIA	Taxe foncière générale (EAE*)
0.0034/100$	AFONDSA/ AFONDSR	Taxe fonds roulement (EAE*)
0,0676/100$	AFONSCD	Taxe regl.310- secteur D ensemble (EAE*)
0.0023/100$	AFONSCL /AFREGSL	Taxe regl.403- Lagrandeur ensemble EAE*
66.63$		Taxe regl.403- secteur A Lagrandeur
120.936$	CINCEND	Taxe incendie
83.81$	TECOORG	Collecte organique
177.88$	TEORDRE	Ordures résidentielle (2 bacs)
96.00$	TEVFOSS	Vidange fosse
7.54$	TGCSELC	Collecte sélective
400.00$	TGIPLA	Collecte plastiques agri-coles
343.51$	TIEGOUT	Égout entretien
81.88$	TIFSCA	Regl.310-Sainte-Anne sud secteur A
1138.77$	TIFSCB	Regl.310-Sainte-Anne sud secteur B
413.61$	TIFSCBC	Regl.310-Sainte-Anne sud secteur C

Pour les catégories AFONCIA à AFREGSL, la taxation est basée sur la valeur foncière de la propriété. Concernant les autres catégories, elles sont : à l'unité ou par type de services.

* EAE = Entreprise agricole enregistrée

Dates des versements : 12 mars, 14 mai, 16 juillet, 10 septembre et 12 novembre = 5 versements

Appel de projets pour le Fonds de soutien aux projets structurants (FPS) du Val-Saint-François.

Richmond, le 18 janvier 2024 – La MRC du Val-Saint-François procède à un appel de projets pour soutenir des initiatives qui viseront à améliorer les milieux de vie dans le Val-Saint-François. C'est une enveloppe de 124 955 $ qui est disponible pour la dernière année de l'entente du programme dans sa forme actuelle. Les organismes à but non lucratif et les coopératives œuvrant dans le Val-Saint-François peuvent déposer leur **demande d'ici le 15 mars 2024, 16 h**.

Les MRC ont pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire. C'est dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que la MRC du Val-Saint-François soutient annuellement des projets structurants pour le développement du milieu.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière année du programme actuel, les projets déposés devront être réalisés avant le 31 décembre 2024.

Les projets recevables dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants doivent viser à améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, les sentiers cyclables et le transport collectif. Un montant maximal de 20 000 $ peut être accordé par projet et la subvention peut couvrir jusqu'à 80 % des coûts admissibles.

Nouveautés

Afin de mieux encadrer le dépôt de demandes de projets, les organismes trouveront des exemples des documents requis à joindre à leur demande. Il y a aura aussi la tenue d'une séance d'information préliminaire afin de répondre aux questions des groupes du milieu pour mieux les accompagner dans l'élaboration de leur projet structurant. La séance d'information aura lieu le 6 février de 17 h 30 à 19h à la salle du Conseil de la MRC, 810, montée du Parc, à Richmond. Les gens doivent s'inscrire en ligne : https://bit.ly/3HkHhdx.

Pour plus d'informations sur les critères de sélection ou pour déposer une demande, la Politique de soutien aux projets structurants et le formulaire de qualification sont disponibles sur notre site web dans la section des Fonds sous l'onglet *Développement socio-économique* : www.val-saint-francois.qc.ca. Vous pouvez aussi communiquer avec Marypascal Beauregard, conseillère en développement économique par courriel à m.beauregard@mrcvsf.ca, ou par téléphone au 819 826-6505, poste 216.

- 30 –

À propos : La MRC du Val-Saint-François a comme principaux mandats le développement et la gestion du territoire, la gestion environnementale et des matières résiduelles, le développement socio-économique, culturel et touristique, ainsi que la coordination des mesures de sécurité publique. Elle vient aussi en soutien aux municipalités membres, notamment à travers des services spécialisés en urbanisme, en foresterie, en gestion et protection des cours d'eau, en économie circulaire, en accompagnement et transfert d'entreprises et en géomatique, de même qu'à travers du financement de projets. Consultez le site web pour en savoir plus : www.val-saint-francois.qc.ca.

Source :	Contact :
Marypascal Beauregard Conseillère en développement économique 819 826-6505, poste 216 m.beauregard@mrcvsf.ca	Ana Rosa Mariscal Agente aux communications et aux relations publiques 819 826-6505, poste 325 communications@mrcvsf.ca

ORGANISME SANS BUT LUCRATIF COUVRANT LE VAL-SAINT-FRANÇOIS

ACTION SPORT VÉLO, BEAUCOUP PLUS QUE DES VÉLOS ET MAINTENANT OUVERT LE LUNDI!

Windsor : 83, rue Saint-Georges

Skis de fond usagés avec nouvelles fixations	120 $ la paire et bâtons inclus
Bottes neuves à prix régulier	100 $ ou 110 $ selon le modèle choisi
Votre kit pour l'hiver	220 $ ou 230 $
Kit de cire pour skis de fond	34,79 $
Équipement de hockey	64 $ max. et presque tous les articles en inventaire
Service d'aiguisage de patins à Windsor	6,96 $

Chèque-cadeau disponible sur place tout au long de l'année

N'attendez pas en mai et confiez-nous votre vélo pour une mise au point avant la saison estivale! Pièces neuves ou usagées disponibles en inventaire!

Ajuster les freins	12 $
Ajuster les vitesses	12 $
Aligner 1 roue	8 $
Aligner 2 roues	15 $
Mise au point essentielle	35 $
Mise au point de base	55 $

Mise au point complète	85 $
Mise au point supérieure	150 $
Remplacer chambre à air	5 $
Remplacer le pédalier	15 $
Taux horaire	35 $

Surveillez nos nouvelles heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

Vos dons de vélos et d'équipements sportifs usagés sont acceptés tout au long de l'année.

École Notre-Dame-des-Érables

L'école Notre-Dame-des-Érables souhaite encourager la vente de produits locaux dans sa prochaine campagne de financement. Si vous avez des produits à nous proposer ou si vous connaissez quelqu'un qui en a, S.V.P. faire parvenir votre proposition au secrétariat de l'école avant le 26 janvier.

nderables@cssds.gouv.qc.ca

Merci beaucoup!

Isabelle Boucher

Directrice

Le centre d'action bénévole est à la recherche de gens qui aimeraient assurer une présence à la réception de l'organisme sur une base régulière ou ponctuelle. Contactez Christine Rodrigue Lecours au 450 532-2255 poste 6.

Patinage

Horaire aréna de Valcourt

Horaire Patinage libre
Mardi : 13 h 30 à 15 h 30
Jeudi : 13 h 30 à 15 h 30
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30
Samedi : 15 h à 17 h

Horaire Hockey libre
Lundi : 13 h 30 à 15 h 30
Mercredi : 13 h 30 à 15 h 30
Samedi : 17 h à 19 h

***NOTEZ QUE NOTRE PATINOIRE EXTÉRIEURE SERA AUSSI OUVERTE DÈS QUE DAME NATURE NOUS LE PERMETTRA, VOUS POUVEZ ALLER VÉRIFIER L'ÉTAT DE LA GLACE SUR LA PAGE FACEBOOK DES LOISIRS. ***

Trans-Appel va dans toutes les municipalités du Val-Saint-François. L'aller simple à l'intérieur de la MRC coûte **4,00 $** et pour un déplacement vers Sherbrooke, le tarif est établi à **9,00 $.**

Veuillez noter que l'inscription est gratuite.

Renseignements : www.trans-appel.com
Par téléphone : 819-845-2777
Sans frais : 1-800-716-2777

TRANS-APPEL
TRANSPORT ADAPTÉ et COLLECTIF
MRC du VAL-SAINT-FRANÇOIS

Festi-Val en neige 2024

13 janvier	**Fête du ski de fond**
13 janvier	**Disco Patin**
26 janvier	**Randonnée du Mont Valcourt**
27-28 janvier	**Randonnée de motoneiges**
4 février	**Les mordus de l'hiver**
10 février	**Show de Lendemain de Veille**
9-10-11 février	**Grand Prix-Ski-Doo de Valcourt**
16 février	**Bingo des pompiers**
23 février	**Clair de Lune**

Pour plus d'informations consultez le site web de la Ville de Valcourt

Aréna de Valcourt | 10 février 2024 | 19h00

1 000 premiers billets: 20$

1 001 et +: 25$

Première partie:
Mario & Pélo

YERLY POUR LA VIE !

L'ensemble des pourboires du bar sera remis à Yerly pour la vie, qui fourni de l'aide financière aux organismes locaux pour soutenir les efforts déployés en santé mentale!

Achetez vos billets

INTERDICTION DE STATIONNER

EN BORDURE DE ROUTE

DU 15 NOVEMBRE AU 31 MARS

(**ENTRE MINUIT ET 7H AM**)

ÉCOCENTRE

666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE

HIVER 2024

LES SAMEDIS entre 9 h et 15 h

6 JANVIER 2024 3 FÉVRIER 2024 2 MARS 2024 6 AVRIL 2024

MATÉRIAUX ACCEPTÉS

- Bois
- Branches
- Briques et béton
- Carton
- Électroménager
- Matériel électronique
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Vêtements
- Verre
- Styromousse no.6
- Matelas et meubles rembourrés
- Bardeau d'asphalte trié
- Matériaux de construction non valorisables

MATÉRIAUX REFUSÉS

- Matériel réutilisable
- Pas d'accès au réemploi
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée
- Herbe et feuilles
- Béton armé
- Bloc de béton de 2pi de diamètre ou plus

T. 819 518-2544 ou 819 826-6505 poste 321 www.val-saint-francois.qc.ca

Défi
CHÂTEAU
DE NEIGE
Du 8 janvier au
12 mars 2024
DEFICHATEAUDENEIGE.CA

GRAND
PRIX ski-doo
VALCOURT Depuis 1955
Présenté par
intact
9.10.11
FÉVRIER / FEBRUARY
2024
EVIRUM